



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de Ciments du Maroc, réuni le 23 mars 2023 sous la présidence de Monsieur Mohamed CHAÏBI, a examiné l'activité de la société au terme de l'exercice 2022 et a arrêté les comptes y afférents.

CHIFFRES-CLÉS CONSOLIDÉS* (EN MMAD)

	31/12/2022	31/12/2021	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	4 043	4 128	-2,1 %
Excédent brut d'exploitation	1 587	1 833	-13,4 %
Résultat d'exploitation	1 327	1 620	-18,1 %
Résultat net	917	1 216	-24,6 %
Capacité d'autofinancement	1 146	1 423	-19,5 %

* Les comptes consolidés de Ciments du Maroc sont établis conformément aux normes marocaines.

En conséquence d'un contexte géopolitique global en crise et d'un déficit hydrométrique important ayant pénalisé l'activité agricole dans le pays, le secteur de la construction au Maroc a subi un ralentissement significatif en 2022 qui s'est accentué lors du 2^{ème} semestre. Ainsi, le marché du ciment ressort en recul de 10,6 % par rapport au 31 décembre 2021 (Source: Ministère de l'Habitat).

Impacté par une mutation des flux sur les produits d'importation, l'exercice a été marqué par une importante pression inflationniste ayant touché tous les facteurs de coûts, mais plus particulièrement celui des combustibles, essentiels à notre activité, des matières premières et les coûts de transport.

Dans ce contexte, la société a poursuivi son activité d'export de clinker et a pu partiellement répercuter la hausse des intrants sur ses prix de vente. Par conséquent, la baisse du chiffre d'affaires demeure contenue (-2,1 %) par rapport à l'exercice précédent.

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE), pénalisé par la forte croissance des coûts de production ressort en diminution de 13,4 % par rapport au 31 décembre 2021, alors que le résultat net, impacté par des éléments exceptionnels en 2021 et 2022 recule de 24,6 % par rapport à l'exercice précédent.

La capacité d'autofinancement ressort en diminution de 19,5 % pour s'établir à 1 146 MMAD.

Dans le cadre de sa politique de développement durable, et en phase avec son programme de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), la société a poursuivi son plan de maximisation de l'utilisation de combustibles alternatifs et de promotion de matériaux à basse teneur en carbone. Ce programme vient en complément des nombreuses actions durables menées auprès des communautés locales.

Développement

Le Conseil constate avec satisfaction que la société poursuit l'exécution de son plan de développement et d'investissement stratégique avec la finalisation de son centre de broyage à Nador permettant d'étendre la présence nationale de la société dans les régions du Nord et de l'Oriental.

Dividendes

Le Conseil proposera à la prochaine Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 60 dirhams par action au titre de l'exercice 2022.

Ce communiqué peut être consulté également sur le site web de Ciments du Maroc à l'adresse suivante :

<http://cimentsdumaroc.com/fr/comunique-post-conseil-dadministration-du-23-mars-2023>